

Oisquercq, le 06 Oct 2016

Collège Communal de Tubize  
Grand Place, 1  
1480 Tubize

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

**Objet** : AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – “Les Jardins de Oisquercq S.A.” – Réf. : PUR n°2016/002.

**Copie** : Au service Urbanisme – commune Tubize

**Annexe** : « X » pages reprenant les noms, adresses et signatures des personnes qui adhèrent à la présente, soit au total « X » signatures.

Après avoir pris connaissance de l'avis d'enquête publique référencé sous rubrique, après concertation avec bon nombre d'habitants de la rue du bon Voisin, de la drève du Vivier, de la rue du Canal, de la rue du Calvaire, de la rue Hanigale, de la rue d'Ittre, de l'avenue de la Haute Borne, et de la rue de Samme et après avoir assisté à la réunion d'information du 04 Oct 2016 organisée dans les locaux de la maison communale tous les signataires de la présente (nombre total de signatures à préciser) émettent les remarques et observations suivantes :

- Les résultats de l'enquête publique de juillet 2016 relative à l'assainissement des terres de la ou des parcelles concernées n'ont, à ce jour, pas été portés à la connaissance des personnes ayant réagi auprès du service de l'urbanisme de la commune de Tubize.
- Aucune voirie actuelle permettant l'accès aux lieux ne permet le passage de véhicules de plus de 3,5t. Cette limitation de tonnage n'est déjà à ce jour pas respectée. Notons que cette limitation de tonnage est de stricte application et ne souffre d'AUCUNE exception.
- L'utilisation intensive de véhicules en tout genre ne fera qu'aggraver l'état déjà déplorable de ces différentes voiries.
- La construction d'immeubles le long de la rue du Bon Voisin cachera la vue de certains habitants sur la vallée. C'est notamment le cas de la propriété du n° 37.
- Le nombre de logements prévus dans le projet des « Jardins de Oisquercq » est largement exagéré. Cela augmentera inévitablement des nuisances en tout genre de

bruit, de pollution ainsi qu'une forte augmentation du trafic tant rue du Bon Voisin, la drève du Vivier que la rue de Samme.

- Notons que les voiries actuelles ne sont pratiquement pas égouttées.
- Notons que les voiries actuelles ne sont déjà pas aménagées à ce jour de trottoirs et de pistes cyclables permettant aux usagers faibles de circuler en toute sécurité. Une augmentation du trafic ne fera qu'aggraver cette situation.
- Notons que le trafic actuel provoque déjà des dégâts aux habitations les plus anciennes qui sont construites sur un sol sablonneux et peu stable.
- Par rapport à l'accès, nous constatons qu'aucun plan de circulation et d'aménagement de voiries autres que celles existantes n'est prévu ni par les autorités communales, ni par les « Jardins de Oisquercq ». Les accès se feront dès lors par les voiries existantes aggravant davantage l'inconfort et l'insécurité des riverains et de la drève du Vivier plus particulièrement. Quant à la rue du Bon Voisin, certaines façades sont déjà fissurées par le trafic actuel.
- Actuellement en cas de fortes pluies le bas de Oisquercq est régulièrement victime de coulées de boues.
- La durée des travaux prévue par les jardins de Oisquercq soit de 2017 à 2020 (04 ans) portera atteinte au confort de vie et au calme des habitants concernés.
- La qualité de vie des riverains se verra diminuée. Notons à ce titre que beaucoup de riverains ont quitté Bruxelles pour trouver le calme et le « bon vivre à Oisquercq ».
- Nous nous posons la question de savoir que qu'il adviendra, le cas échéant, de l'augmentation du nombre d'enfants et donc de notre école trop petite et des crèches inexistantes.
- Nous signalons en outre que ce projet vient s'ajouter au projet soutenu par la commune sur l'ancien site des forges de Clabecq.

Nous ne sommes pas opposés au fait que des logements soient construits à l'endroit prévu, mais pourquoi 128 maisons et 82 appartement ? Une trentaine de maisons noyées dans la verdure et entourées d'un parc accessible au public ne serait-il pas plus vivable pour tous ?

Après recherche dans le Moniteur Belge, nous avons remarqué que la SA « Les Jardins de Oisquercq » est une société bruxelloise composée de plusieurs autres sociétés qui ne sont rien d'autre que des promoteurs immobiliers et qui n'ont qu'un seul objectif, celui de s'enrichir au mépris du bien être et de la quiétude des habitants de Oisquercq.

Il semble évident que cette société disparaîtra aussi vite que sa création dès que son projet aura abouti et nous serons seuls à pleurer sur notre inconfort de vie qu'ils auront créé.

Pour toutes ces raisons nous nous opposons fermement au projet de construction des « Jardins de Oisquercq ».

Nous demandons dès lors aux autorités communales de privilégier l'aménagement de notre village en y plaçant des égouts pour tous, en aménageant nos voiries afin de les rendre plus sécurisées pour le bien des enfants du quartier, en y plaçant le gaz et bien plus encore plutôt que de se laisser séduire par un projet irrespectueux des habitants de Oisquercq par une société de promotion immobilière sans scrupule.

En tout état de cause, nous demanderons qu'un état des lieux de toutes les habitations situées le long des voiries concernées, voir ci-dessus, soit fait aux frais de la SA « Les jardins de Oisquercq » et qu'une somme à déterminer soit consignée sur un compte jusqu'à l'état des lieux de fin des travaux.

Dans un souci de transparence, nous demandons aux autorités communales, de faire connaître à tous les signataires personnellement, le résultat de cette enquête et la décision que les autorités communales prendront.

Espérant vivement être suivis et soutenus par les autorités communales que nous avons élues, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, nos cordiales salutations et celles de tous les signataires de la présente.

